

**Le Club des villes et territoires cyclables revendique
une part du produit du Grand emprunt national.
*Le développement du vélo est un chantier d'avenir.***

Le grand emprunt national décidé par le Gouvernement va soutenir les secteurs et les priorités stratégiques d'une croissance durable.

A la veille du Congrès du Club des villes et territoires cyclables qui réunira à La Rochelle, les 7, 8 et 9 octobre 2009, plus de 500 participants : élus locaux et acteurs privés et publics du vélo, **Jean-Marie DARMIAN, son président interpelle le Gouvernement : « Le développement du vélo est un chantier d'avenir. Le grand emprunt national doit encourager l'usage du vélo en soutenant l'investissement dans les infrastructures cyclables, les services – stationnement vélo, location longue durée et libre-service, entretien et réparation...-, ainsi que les innovations numériques qui accompagnent l'essor des nouvelles mobilités alternatives à la voiture solo ».**

L'accélération du développement massif du vélo en France, porté par une opinion publique très favorable, est une voie concrète pour favoriser une nouvelle économie post-pétrolière.

« Investir dans le vélo, aux côtés des collectivités territoriales, est un accélérateur efficace du changement de nos comportements de mobilité et un levier puissant au regard de l'économie. Les retombées économiques directes du vélo en France sont actuellement 9 fois supérieures à l'effort public – Etat et collectivités territoriales – en faveur du vélo. Investir dans le vélo, mode de déplacement et outil de développement touristique local, est un des chantiers d'avenir les plus porteurs ».

Jean-Marie DARMIAN propose de ne « pas attendre encore 20 ans pour engager le scénario de rattrapage qui placera la France au même rang que ses voisins allemands, danois ou suisses ».

Les chiffres des enjeux économiques liés au vélo l'attestent. Les retombées économiques directes représentent 4,5 milliards d'euros pour un effectif de 35 000 emplois. Actuellement, l'effort public s'élève à 500 millions d'euros par an.

(Source : Etude « L'économie du vélo » pour le compte d'Atout France, réalisée par INdiggo/Altermodal en partenariat avec le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, le ministère de la Santé et des Sports, le Conseil national des professions du cycle, l'Association des départements cyclables et le Club des villes et territoires cyclables. Septembre 2009).

Communication médias : Claude Lisbonis Communication

T. +33 (0)1 42 02 17 40 — c.lisbonis.com

1989/ 2009 : le Club des villes et territoires cyclables a 20 ans !

Le Club des villes et territoires cyclables, créé en 1989 par 10 villes pionnières, regroupe aujourd'hui plus de 1 000 collectivités – villes, agglomérations, régions. www.villes-cyclables.org

**8 et 9 octobre 2009 à La Rochelle – Congrès du Club des villes et territoires cyclables
Vélo = liberté, égalité, fraternité !**